

**PROCES VERBAL**  
**CONSEIL DU 14 MAI 2019**

**La séance est ouverte à 14 H 45**  
**sous la présidence de Monsieur Jean MONTAGNAC,**  
**Président du Conseil de Territoire de Marseille Provence**

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - René AMODRU - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALLETTI - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Sabine BERNASCONI - Jacques BESNAÏNOU - Roland BLUM - Nicole BOUILLOT - Marie-Christine CALATAYUD - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Bruno CHAIX - Alain CHOPIN - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Sandra DALBIN - Monique DAUBET-GRUNDLER - Christophe DE PIETRO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nouriati DJAMBAE - Pierre DJIANE - Emilie DOURNAYAN - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Nathalie FEDI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - Georges GOMEZ - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Albert LAPEYRE - Gisèle LELOUIS - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Antoine MAGGIO - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Bernard MARTY - Martine MATTEI - Guy MATTEONI - Marcel MAUNIER - Xavier MERY - Danielle MILON - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Roland MOUREN - Patrick PAPPALARDO - Christian PELLICANI - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Stéphane PICHON - Catherine PILA - Gérard POLIZZI - Marlène PREVOST - Marine PUSTORINO-DURAND - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Roger RUZE - Isabelle SAVON - Eric SCOTTO - Dominique TIAN - Maxime TOMMASINI - Jocelyne TRANI - Cédric URIOS - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Josette VENTRE - Brigitte VIRZI - Didier ZANINI - Kheïra ZENAFI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Loïc BARAT représenté par Gisèle LELOUIS - Yves BEAUVAL représenté par Jacques BESNAÏNOU - Mireille BENEDETTI représentée par Mireille BALOCCO - Jean-Pierre BERTRAND représenté par Josiane FOINKINOS - Solange BIAGGI représentée par Monique CORDIER - Jean-Louis BONAN représenté par Andrée GROS - Patrick BORE représenté par Patrick GHIGONETTO - Nadia BOULAINSEUR représentée par Roland CAZZOLA - Frédéric BOUSQUET représenté par René BACCINO - Valérie BOYER représentée par Frédéric DOURNAYAN - Laure-Agnès CARADEC représentée par Sandra DALBIN - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Garo HOVSEPIAN - Sophie CELTON représentée par Georges ROSSO - Catherine CHAZEAU représentée par Christian AMIRATY - Gérard CHENOZ représenté par Michel AZOULAI - Anne CLAUDIUS-PETIT représentée par Marie-Josée BATTISTA - Sandrine D'ANGIO représentée par Gisèle LELOUIS - Michel DARY représenté par Marie-France DROPY OURET - Anne DAURES représentée par Emilie DOURNAYAN - Jean-Claude DELAGE représenté par Frédéric COLLART - Dominique FLEURY VLASTO représentée par Claude VALLETTE - Jean-Claude GAUDIN représenté par Yves MORAINÉ - Bruno GILLES représenté par Marine PUSTORINO-DURAND - Vincent GOMEZ représenté par Gérard POLIZZI - José GONZALEZ représenté par Jocelyne TRANI - Régine GOURDIN représentée par Lionel VALERI - Louisa HAMMOUCHE représentée par Roger RUZE - Michel ILLAC représenté par Martine MATTEI - Paule JOUVE représentée par Christian JAILLE - Nathalie LAINE représentée par Marlène PREVOST - Dany LAMY représenté par Jeanne MARTI - Marc LOPEZ représenté par Stéphane MARI - Laurence LUCCIONI représentée par Albert LAPEYRE - Patrick MAGRO représenté par André MOLINO - Hélène MARCHETTI représentée par Roland GIBERTI - Claudette MOMPRIVE représentée par Martine GOELZER - Virginie MONNET-CORTI représentée par Maxime TOMMASINI - Jérôme ORGEAS représenté par Jean-Pierre GIORGI - Patrick PADOVANI représenté par Richard FINDYKIAN - Nadine PADOVANI-FAUREBRAC représentée par Danielle MILON - Grégory PANAGOUDIS représenté par Guy MATTEONI - Didier PARAKIAN représenté par Josette VENTRE - Christyane PAUL représentée par Nathalie FEDI - Marc POGGIALE représenté par Christian PELLICANI - Muriel PRISCO représentée par Annie LEVY-MOZZICONACCI - Julien RAVIER représenté par Mireille BALLETTI - Stéphane RAVIER représenté par Sandra DUGUET - Marie-Laure ROCCA-SERRA représentée par Noro ISSAN-HAMADY - Lionel ROYER-PERREAUT représenté par Didier ZANINI - Guy TEISSIER représenté par Patrick PAPPALARDO - Jean-Louis TIXIER représenté par Annie GRIGORIAN - Patrick VILORIA représenté par Jean ROATTA.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Jean-Pierre BAUMANN - Michel CATANEO - Laurent COMAS - Vincent COULOMB - Dominique DELOURS - Yann FARINA - Samia GHALI - Laurent LAVIE - Eric LE DISSÉS - Marie-Louise LOTA - Bernard MARANDAT - Janine MARY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Georges MAURY - Patrick MENNUCCI - Richard MIRON - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Nathalie PIGAMO - Roland POVINELLI - Véronique PRADEL - Emmanuelle SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Martine VASSAL - Karim ZERIBI.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Mes chers collègues, bonjour. Je vous propose de commencer notre séance. Les retardataires, prenez place. Merci.

Mes chers collègues, avant de démarrer nos travaux, je vous propose de rendre un hommage solennel à nos deux héros qui sont tombés lors de l'opération concernant des otages qui avaient été pris dans les pays lointains, ces officiers mariniers de Saint-Mandrier qui sont tombés au combat, pour libérer ces otages.

L'hommage de la Nation a été rendu ce matin, je pense que c'est notre devoir, de se souvenir qu'il y a des héros dans notre pays, qui sacrifient leur vie pour essayer de sauver d'autres vies. En tout cas, je souhaiterais que l'on observe une minute de silence avant d'ouvrir nos travaux.

*(Les élus observent une minute de silence.)*

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je vous remercie. Prenez place.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

### **I – Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mars 2019**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je soumetts à votre approbation le procès-verbal de la séance du conseil de Territoire du 26 mars 2019. Y a-t-il des observations ? S'il n'y en a pas, je le considère comme adopté. Il est adopté. Je vous remercie.

### **III – Compte rendu des décisions du Président**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de porter à la connaissance du Conseil les décisions que j'ai prises en application de la délégation qui m'a été confiée. Ce compte rendu vous a été transmis. Il convient d'en prendre acte.

### **III – Examen des rapports**

#### **VIE URBAINE**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Nous allons passer aux rapports 1 à 10.

**Monsieur PELLICANI**.- Après votre intervention, j'ai pris date.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Sur les rapports qui arrivent ?

**Monsieur PELLICANI**.- Sur les rapports qui arrivent.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Laissez-moi terminer de vous présenter ces rapports 1 à 10 sur la vie urbaine, et permettez - moi d'avoir l'avis d'Alain Chopin, qui est le

responsable de la commission et qui va nous parler de ces rapports. Ensuite, je donnerai la parole à qui la demande, et notamment à Monsieur Pellicani.

Monsieur Chopin, on vous écoute.

**Monsieur CHOPIN**.- Merci, Monsieur le Président. La Commission Vie Urbaine s'est réunie le 3 mai dernier. Pour la première fois, elle n'a pas eu à examiner de rapports liés à l'urbanisme. Elle n'a eu en fait à examiner que des rapports relatifs à des opérations de relogement, des acquisitions foncières et des dispositions pour la Politique de la Ville. Ce sont les 9 rapports qui sont soumis aujourd'hui à notre vote. Tous ces rapports ont reçu un avis favorable à l'unanimité des élus présents à cette commission.

Le 10<sup>e</sup> rapport a été retiré.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je vous remercie. Monsieur Pellicani, vous avez la parole.

**Monsieur PELLICANI**.- Monsieur le Président, chers collègues, sur les 10 rapports, le 10<sup>e</sup> a été retiré, ce qui est de mon point de vue regrettable. Nous aurions pu avoir un débat sur la politique de logement sur l'ensemble de la Métropole, mais surtout le focus portait sur notre Territoire. Notre Territoire a été frappé d'un drame le 5 novembre 2018. N'en déplaise à certains, nous avons une charte de relogement en discussion entre différents partenaires, la préfecture, les collectivités et en principe la mairie, et pas la Métropole, ce qui me semblerait regrettable, puisque la Métropole a une compétence primordiale aujourd'hui sur la question du logement. Je voulais m'en faire l'écho. Marseille représente les trois quarts de la population du Territoire. Ce serait dommage qu'il n'y ait aucune instance métropolitaine qui attire l'attention sur le fait que cette charte représente une charte des citoyennes et des citoyens qui sont prêts à dialoguer pour arriver à résoudre en grande partie la question du relogement de toutes ces personnes sinistrées depuis maintenant plusieurs mois, bientôt 6 mois.

Dans ce cadre, il faut rappeler que, le 6 novembre, au lendemain du drame de la rue d'Aubagne qui a vu la disparition de 8 personnes, des héros anonymes victimes d'une mauvaise politique, pour moi, sous les décombres de plusieurs immeubles, le ministre de l'Intérieur...

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Monsieur Pellicani, je vais vous arrêter. Ce n'est pas l'objet du rapport 10 qui a été retiré. La charte n'a rien à voir avec cette fameuse délibération que nous devons passer. Aujourd'hui, ce n'est pas l'objet de notre discussion. La charte est autre chose. Ce qui s'est passé le 8 novembre, tout le monde le regrette. Aujourd'hui, ce n'est pas le but et ce n'est pas l'objet. Essayons de rester cadrés sur les délibérations que nous avons à approuver ou non.

**Monsieur PELLICANI**.- Je pense que vous allez apprécier le reste. Ne me coupez pas.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Si tout le monde intervient sur des sujets qui ne sont pas l'actualité de notre Territoire, on y passe la nuit. Nous avons des délibérations. Cela n'a rien à voir.

**Monsieur PELLICANI**.- Monsieur le Président, je voulais simplement évoquer...

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Ce n'est pas le sujet des délibérations d'aujourd'hui. Je regrette infiniment, mais ce n'est pas le sujet.

**Monsieur PELLICANI**.- A Marseille, il n'y a plus la compétence logement. On ne peut pas en parler.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Si tous nos collègues ont une intervention qui ne regarde pas les rapports, cela n'en finira pas. Je regrette infiniment, Monsieur Pellicani. Je n'ai pas l'habitude de couper la parole à nos collègues, mais là, ce n'est pas l'intervention de ce jour. Je vous remercie. On va passer aux rapports 1 à 9. C'est terminé, c'est comme cela. Sinon, nous allons passer sur des sujets qui ne sont pas à l'ordre du jour. Je regrette infiniment mais je respecte l'ordre du jour.

Monsieur Pellicani, s'il vous plaît. Je passe les rapports.

**1. VU 001-14/05/19 CT - Approbation de la convention d'intervention foncière entre la Métropole Aix-Marseille-Provence – la Ville de Marseille – l'Établissement Public d'Aménagement Euroméditerranée et l'Établissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur sur le site Hoche-Versailles à Marseille 3<sup>e</sup> arrondissement**

**Avis du Conseil de Territoire**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Y a-t-il des abstentions ? Des votes contre ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

**2. VU 002-14/05/19 CT - Approbation de l'avenant n° 1 à la convention d'intervention foncière sur le site Docks Libres – Moulins – Vilette conclu avec la Ville de Marseille et l'Établissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**Avis du Conseil de Territoire**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Y a-t-il des abstentions ? Des votes contre ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

**3. VU 003-14/05/19 CT - Acquisition à l'euro symbolique auprès du syndicat des copropriétaires de la résidence – La Station – d'une parcelle de terrain en nature de trottoir située boulevard de la Station à Marseille 14<sup>e</sup> arrondissement**

**Avis du Conseil de Territoire**

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Y a-t-il des abstentions ? Des votes contre ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

**4. VU 004-14/05/19 CT - Principe d'acquisition auprès de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille de bâtiments et d'emprises foncières pour l'accueil d'activités liées à l'économie de la santé**

**Avis du Conseil de Territoire**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Y a-t-il des abstentions ? Des votes contre ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

**5. VU 005-14/05/19 CT - Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle de terrain en nature de voirie auprès de la SCI Sainte-Victoire STBA située chemin de la Bastide Neuve à Châteauneuf-les-Martigues**

**Avis du Conseil de Territoire**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Y a-t-il des abstentions ? Des votes contre ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

**6. VU 006-14/05/19 CT – Cession à titre onéreux du lot 8 à bâtir dans le Zone d'Aménagement Concerté ATHELIA V sur la commune de La Ciotat à la SCI J.O.C.**

**Avis du Conseil de Territoire**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Y a-t-il des abstentions ? Des votes contre ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

**7. VU 007-14/05/19 CT – Modification du programme des équipements publics de la Zone d'Aménagement Concerté de la Capelette à Marseille 10<sup>e</sup> arrondissement – Approbation de l'avenant 18 à la convention de concession**

**Avis du Conseil de Territoire**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Y a-t-il des abstentions ? Des votes contre ?

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Yves BEAUVALL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

**8. VU 009-14/05/19 CT – Délégation de compétence en matière d'attribution des aides publiques en faveur de l'habitat – Approbation de l'avenant n° 3 à la convention Etat-Métropole 2017-2022 et de l'avenant n° 3 à la convention ANAH-Métropole 2017-2022**

**Avis du Conseil de Territoire**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Y a-t-il des abstentions ? Des votes contre ?

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

**9. VU 010-10/05/19 CT – Réhabilitation de l'habitat ancien – Attribution de subventions aux propriétaires privés – Programme d'Intérêt Général Habiter Mieux – OPAH RU Multisites Centre-Ville de Marseille – OPAH RU de La Ciotat**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Y a-t-il des abstentions ? Des votes contre ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je vous remercie infiniment.

**PROXIMITE**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- On passe aux rapports 11 à 56. Monsieur Lapeyre.

**Monsieur LAPEYRE.**- Monsieur le Président, chers collègues, les membres de la Commission Proximité se sont réunis au siège du Conseil de Territoire le vendredi 3 mai. 46 rapports étaient inscrits à l'ordre du jour de la séance de la Commission. 32 rapports ont nécessité un avis de la commission et 14 rapports ont été présentés pour information.

Vingt-trois rapports, du 11 au 35, sont relatifs à la thématique de la voirie. Les rapports 11 et 12 concernent des conventions passées avec des communes de notre Territoire, Gignac-la-Nerthe et Saint-Victoret, pour le remboursement de travaux exécutés sur la commune.

Les rapports 13 à 25 sont relatifs à la gestion de l'éclairage public sur les différentes communes qui composent notre Territoire. La loi du 24 janvier 2014 prévoit la compétence exclusive de la Métropole en matière d'aménagement de l'espace métropolitain, ce qui inclut l'éclairage public en tant qu'élément indissociable de la compétence voirie. Une convention de gestion est nécessaire pour exercer la compétence en lieu et place de la Métropole, puisque c'est devenu une compétence métropolitaine. Le président de notre Territoire a laissé tout de même le libre choix à tous les maires de signer cette convention de gestion.

Huit rapports concernent la thématique de la gestion des guichets et de la propreté. Le rapport 34 est relatif à l'étude stratégique d'opportunité d'un centre de tri métropolitain qui permettra, par la massification, de réduire sensiblement les coûts de tri à l'échelle métropolitaine. Les rapports 41 et 42 attribuent des subventions à des associations qui participent à la lutte contre le gaspillage alimentaire et les déchets plastiques, et œuvrent pour la réduction des déchets.

Quatre rapports, du 44 au 47, sont relatifs à la thématique de l'eau, de l'assainissement et du pluvial. 9 rapports concernent la thématique des transports et de la mobilité, du 48 au 56. Le rapport 51 est retiré. Les rapports 54 et 55 soulignent l'importance de la promotion des modes doux de déplacement, et notamment le vélo, avec l'attribution de subventions à des associations qui développent des actions spécifiques pour promouvoir ce mode de déplacement.

Monsieur le Président, chers collègues, tous les rapports soumis à l'avis des membres présents qui ont exprimé un vote ont recueilli un avis favorable à l'unanimité.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Merci. Y a-t-il des interventions sur les rapports 11 à 56 ?

Monsieur Pellicani, c'est en rapport avec les délibérations ?

**Monsieur PELLICANI.**- C'est simplement pour les transports. Je voudrais avoir une explication. En commission, nous avons eu beaucoup de débats intéressants. Pourquoi le rapport 51 est-il retiré ? Ce sont des projets intéressants. On n'a pas l'explication.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- C'était le budget annexe des transports et l'approbation de l'extension nord-sud du réseau de tramway. Il a été retiré parce que, aujourd'hui, c'est un dossier très important que nous avons passé il y a quelques mois aussi bien au Territoire qu'à la Métropole. D'ailleurs, cela avait été le sujet de débats concernant ceux qui opposent le sud au nord et le nord au sud. Peu importe de quel côté on se place, c'est toujours pareil. Il avait été acté, avec les kilométrages – cela avait été expliqué par le bureau d'études qui a commencé à travailler sur les projets –, un kilométrage au nord et un au sud. Cela avait été acté.

Aujourd'hui, avant d'aller plus loin dans la délibération, on a souhaité prendre un peu de recul, notamment pour savoir exactement où nous allions pouvoir aller. C'est simplement un report de cette décision, qui n'empêche pas de penser que ce que nous avons annoncé et ce que vous aviez voté à l'unanimité ou presque de cette évolution des transports sur Marseille au nord et au sud se réaliserait. Il n'y a rien d'exceptionnel ni de caché. C'est simplement que les services ont souhaité avoir un peu plus de temps pour travailler dessus.

Pas d'autres interventions ? Je mets aux voix.

**11. PROX 001-14/05/19 CT – Approbation de la convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage et de remboursement des travaux pour les travaux relatifs à l'aménagement du chemin des Minots et des parkings du pôle éducatif sur la commune de Gignac-la-Nerthe**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- S'il y a un vote identique aux autres, c'est approuvé.

**Le rapport est adopté à l'unanimité**

**12. PROX 002-14/05/19 CT – Approbation d'une convention relative au**

**remboursement des travaux pour les travaux liés à l'aménagement du parking de l'Odéon sur la commune de Saint-Victoret**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté à l'unanimité

**13. PROX 003-14/05/19 CT – Approbation d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique avec la Ville de Marseille pour la requalification du cours Lieutaud à Marseille 1er et 6ème arrondissements**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

**14. PROX 004-14/05/19 CT – Approbation d'une convention de gestion entre la Ville de Marignane et la Métropole Aix-Marseille-Provence pour la gestion de l'éclairage public sur le territoire de la commune de Marignane**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté à l'unanimité

**15. PROX 005-14/05/19 CT – Approbation d'une convention de gestion entre la Ville de Saint-Victoret et la Métropole Aix-Marseille-Provence pour la gestion de l'éclairage public sur le territoire de la commune de Saint-Victoret**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté à l'unanimité

**16. PROX 006-14/05/19 CT – Approbation d'une convention de gestion entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et la commune de Saint-Victoret au titre de la gestion des espaces verts et de l'éclairage public de la zone d'activités Empallières**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté à l'unanimité

**17. PROX 007-14/05/19 CT – Approbation d’une convention de gestion entre la Ville de Septèmes-les-Vallons et la Métropole Aix-Marseille-Provence pour la gestion de l’éclairage public sur le territoire de la commune de Septèmes-les-Vallons**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté à l’unanimité

**18. PROX 011-14/05/19 CT – Approbation d’une convention de gestion entre la Ville de Châteauneuf-les-Martigues et la Métropole Aix-Marseille-Provence pour la gestion de l’éclairage public sur le territoire de la commune de Châteauneuf-les-Martigues**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté à l’unanimité

**19. PROX 012-14/05/19 CT – Approbation d’une convention de gestion entre la Ville de Sausset-les-Pins et la Métropole Aix-Marseille-Provence pour la gestion de l’éclairage public sur le territoire de la commune de Sausset-les-Pins**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté à l’unanimité

**20. PROX 013-14/05/19 CT – Approbation d’une convention de gestion entre la Ville de Carry-le-Rouet et la Métropole Aix-Marseille-Provence pour la gestion de l’éclairage public sur le territoire de la commune de Carry-le-Rouet**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté à l’unanimité

**21. PROX 014-14/05/19 CT – Approbation d’une convention de gestion entre la Ville de Plan-de-Cuques et la Métropole Aix-Marseille-Provence pour la gestion de l’éclairage public sur le territoire de la commune de Plan-de-Cuques**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté à l’unanimité

**22. PROX 018-14/05/19 CT – Approbation d’une convention de gestion entre la Ville de La Ciotat et la Métropole Aix-Marseille-Provence pour la gestion de l’éclairage public sur le territoire de la commune de La Ciotat**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté à l’unanimité

**23. PROX 019-14/05/19 CT – Approbation de la convention de gestion entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et la commune de La Ciotat au titre de**

**la gestion des espaces verts et de l'éclairage public de la zone d'activités ATHELIA V**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté à l'unanimité

**24. PROX 021-14/05/19 CT – Approbation d'une convention de gestion entre la Ville de Cassis et la Métropole Aix-Marseille-Provence pour la gestion de l'éclairage public sur le territoire de la commune de Cassis**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté à l'unanimité

**25. PROX 022-14/05/19 CT – Approbation d'une convention de gestion entre la Ville de Gémenos et la Métropole Aix-Marseille-Provence pour la gestion de l'éclairage public sur le territoire de la commune de Gémenos**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté à l'unanimité

**26. PROX 023-14/05/19 CT – Déclassement anticipé du domaine public routier métropolitain de l'extrémité du boulevard Icard à Marseille – 10ème arrondissement**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté à l'unanimité

**27. PROX 024-14/05/19 CT – Déclassement du domaine public routier métropolitain d'une emprise désaffectée de 34 m2 de la rue André Allar à Marseille – 15ème arrondissement**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté à l'unanimité

**28. PROX 025-14/05/19 CT – Approbation du principe de l'élargissement du champ d'intervention de la Commission Métropolitaine d'Indemnisation Amiable des préjudices économiques liés aux travaux les plus impactants de requalification des espaces publics du centre-ville de Marseille**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté à l'unanimité

**29. PROX 026-14/05/19 CT – Indemnisation amiable des préjudices économiques subis par les professionnels riverains d'opérations d'aménagement sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole Aix-Marseille-Provence**

**Information du Conseil de Territoire**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Il n'y a pas de vote.

Le Conseil prend acte

**30 PROX 027-14/05/19 CT – Approbation d’une convention de partenariat relative à l’accompagnement des commerçants, artisans et professionnels riverains du chantier de requalification du centre ancien de Marignane de la Place de la République et de l’avenue Jean Jaurès**

**Information du Conseil de Territoire**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Il n’y a pas de vote.

Le Conseil prend acte

**31. PROX 028-14/05/19 CT – Approbation d’une convention de partenariat relative à l’accompagnement des commerçants, artisans et professionnels riverains du chantier de requalification du cours Lieutaud à Marseille dans les 1er et 6ème arrondissements**

**Information du Conseil de Territoire**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Il n’y a pas de vote.

Le Conseil prend acte

**32. PROX 029-14/05/19 CT – Approbation d’une convention de partenariat relative à l’accompagnement des commerçants, artisans et professionnel riverains du chantier de requalification de la place Jean Jaurès à Marseille 1er, 5ème et 6ème arrondissements**

**Information du Conseil de Territoire**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Il n’y a pas de vote.

Le Conseil prend acte

**33. PROX 030-14/05/19 CT – Indemnisation de tiers victimes de dommages matériels**

**Information du Conseil de Territoire**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Il n’y a pas de vote.

Le Conseil prend acte

**34. PROX 031-14/05/19 CT – Approbation d’une convention cadre relative à la diffusion de programmes FM dans les tunnels hors concession de la Métropole Aix-Marseille-Provence – périmètre Territoire Marseille-Provence  
Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté à l’unanimité

**35 PROX 032-14/05/19 CT – Approbation de l’actualisation de la redevance relative à la diffusion de programmes FM dans les tunnels hors concession de la Métropole Aix-Marseille-Provence – périmètre Territoire Marseille-Provence**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté à l’unanimité

**36 PROX 033-14/05/19 CT – Approbation d’une convention de gestion entre la Ville de Marseille et la Métropole Aix-Marseille-Provence relative à la gestion de la propreté des plages de Marseille**

**Information du Conseil de Territoire**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Il n’y a pas de vote.

Le Conseil prend acte

**37. PROX 034-14/05/19 CT – Demande de subvention d’investissement relative au projet – Densification du déploiement du compostage individuel – intégré au programme européen LIFE IP SMART WASTE PACA 2014-2020**

**Information du Conseil de Territoire**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Il n’y a pas de vote.

Le Conseil prend acte

**38. PROX 035-14/05/19 CT – Demande de subvention d’investissement relative à l’opération – Etude stratégique d’opportunité d’un centre de tri métropolitain**

**Information du Conseil de Territoire**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Il n’y a pas de vote.

Le Conseil prend acte

**39. PROX 036-14/05/19 CT – Approbation de la signature d’une convention de partenariat concernant l’appel à projets pour la récupération et la valorisation matière des cartons des professionnels du centre-ville de Marseille avec l’entreprise Suez RV Rebond Insertion**

**Information du Conseil de Territoire**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Il n'y a pas de vote.

Le Conseil prend acte

**40. PROX 037-14/05/19 CT – Approbation de conventions avec l'éco-organisme ESR et l'organisme coordonnateur OCAD3E au titre de la Responsabilité Elargie du Producteur – REP – pour les lampes usagées**

**Information du Conseil de Territoire**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Il n'y a pas de vote.

Le Conseil prend acte

**41. PROX 038-14/05/19 CT – Attribution d'une subvention à l'association Treize Evènements pour l'année 2019 – Approbation d'une convention**

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

**42. PROX 039-14/05/19 CT – Attribution d'une subvention à l'association CPIE Côte Provençale pour l'année 2019 – Approbation d'une convention**

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

**43. PROX 040-14/05/19 CT – Réforme d'engins, de poids lourds, de véhicules et équipements de la Métropole Aix-Marseille-Provence**

**Information du Conseil de Territoire**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Il n'y a pas de vote.

Le Conseil prend acte

**44. PROX 041-14/05/19 CT – Budget Territoire – Revalorisation et affectation de la revalorisation de l’opération interventions urgentes CT1 2018-2019 dans le cadre du budget primitif 2019 pour le Conseil de Territoire de Marseille-Provence**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D’ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

**45. PROX 042-14/05/19 CT – Approbation de la convention de financement de travaux réalisés par l’Etablissement Public d’Aménagement Euroméditerranée – EPAEM – sur le réseau d’assainissement des eaux pluviales hors Zone d’Aménagement Concertée Saint-Charles – à l’aval de l’îlot Malaval-Fauchier – 13003 Marseille**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté à l’unanimité

**46. PROX 043-14/05/19 CT – Approbation de la convention entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et la commune de Marignane pour l’implantation d’un réseau d’assainissement et de deux postes de refoulement sous les chemins ruraux du Bausset et des Amoureux**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté à l’unanimité

**47. PROX 044-14/05/19 CT – Approbation de l’avenant n° 1 à la convention avec l’association Eau Soleil PACA relative à la mise en œuvre d’un programme de solidarité et de coopération internationale pour l’eau dans le cadre de la loi Oudin Santini**

**Avis du Conseil de Territoire**

**Madame DJAMBAE.**- Pardon, Monsieur le Président, mais vous avez enchaîné.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Chère amie, vous avez la parole.

**Madame DJAMBAE.**- Monsieur le Président, je m’abstiens et je m’étais déjà abstenue sur ce rapport car le budget prévisionnel qui nous avait été présenté à l’époque ne correspondait pas du tout. On voit qu’il y a déjà des problèmes au niveau de cette remise en documentation. La dernière fois, je me suis abstenue car le budget prévisionnel ne correspondait pas au montant du pays d’origine. Quand on fait une main-d’œuvre avec l’équivalent de ce qui est payé ici au SMIC, alors que le salaire moyen là-bas est à 36 euros, il y a matière à se poser des questions.

Je m'abstiens aussi car je me dis qu'il y a des urgences aujourd'hui du côté de l'océan Indien. Vous devez tous le savoir, un cyclone est passé au niveau des Comores et de la Tanzanie. Il me semble que, dans ce projet, il était question d'une « colonie de vacances » un peu exotique. L'argent qui va être consacré à la loi Oudin doit être consacré au matériel, à la technicité et à l'expertise, et non à des billets d'avion, de l'essence et de la location de voiture, ainsi que de l'hôtel. C'est pourquoi je m'abstiens.

Je demanderai même que l'on retire le dossier, de manière à ce que cette association puisse proposer un projet en rapport à la réalité qu'il y a au niveau de l'océan Indien. Aux Comores, le cyclone est passé et a fait des centaines de morts. Aujourd'hui, des personnes vivent dans des centres de secours, tout comme en Tanzanie. Je pense que l'argent public doit être orienté plutôt de ce côté, plutôt qu'au niveau de Madagascar qui n'a pas connu les mêmes difficultés qu'aux Comores ou en Tanzanie.

Merci, Monsieur le Président.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Je vais passer la parole aux spécialistes.

**Monsieur GIBERTI**.- Je voudrais dire à Madame qu'elle se trompe complètement de dossier. S'il y a quelque chose de très surveillé, ce sont les subventions que l'on donne. Ce dossier a simplement été permuté d'un village à un autre, parce qu'il y avait eu trop de problèmes administratifs. L'association ne pouvait pas réaliser un forage. Un forage, je crois que c'est une petite subvention de 2 500 euros. Comme les gens qui s'en occupaient ne voulaient pas perdre ce projet, ils ont déplacé le puits dans un village voisin. C'est tout.

Chère Madame, je vous invite à venir lorsqu'on débattera sur la loi Oudin. Vous verrez que c'est quelque chose de sérieux et de très surveillé, d'opérationnel. Au contraire, nous allons essayer de le généraliser à toute la Métropole car il est évident qu'il y a beaucoup de peuples en Afrique qui ont besoin de cet argent pour avoir l'eau ou des systèmes d'assainissement. C'est tout.

**Madame DJAMBAE**.- Le projet initial consistait à envoyer une vingtaine d'élèves à Madagascar, si je ne me trompe pas. Je ne pense pas. J'ai reçu ce dossier.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Le projet s'élevait à 82 000 euros. Il y a 24 500 euros de subvention. C'est la réalisation d'un réseau d'eau par pompage solaire dans le village d'Anatamiketrika au nord-est de Madagascar.

Merci, Monsieur Giberti. Carine Roger, vous avez la parole.

**Madame ROGER**.- Deux éléments de réponse.

C'est un projet éducationnel. C'est quelqu'un qui gère une école d'artisans, qu'ils emmènent sur place pour faire des projets. Ce sont les élèves qui montent les projets et les exécutent sur place. Cela fait partie d'un projet pédagogique pour des élèves qui sont en situation difficile ici à Marseille, qui vont réaliser un projet sur place pour aider d'autres gens. C'est un vrai beau projet.

Je n'ai pas regardé précisément l'objet de l'avenant, mais cette association est très sérieuse. J'avais moi-même assisté à un rendu de leur précédente opération. Comme l'a dit Roland Giberti, la loi Oudin-Santini, c'est 0,5 % du budget eau et assainissement qui vont à de la coopération internationale. Cela émane du contrat de DSP de l'eau tel qu'il avait été conçu par l'équipe précédente de Monsieur Caselli, que je félicite pour cette initiative. 0,5 % du budget, cela correspond à 500 000 euros par an, qui sont attribués. Un appel à projets est fait par la DEA. C'est très sérieux. On se réunit en jury pour choisir. Des binômes sont faits, à la fois techniciens et juristes. C'est vraiment très examiné, étudié de près. Nous avons décidé, au-delà de l'attribution, de faire une mission de contrôle ensuite. Chaque euro donné

par nous est abondé par l'Agence de l'Eau, qui participe à l'instruction des dossiers et au contrôle de l'effectivité des opérations mises en œuvre.

Vos critiques, en l'occurrence, sont à la fois sur cette opération précisément et sur la coopération internationale, qui est tout à l'honneur des usagers de l'eau de Marseille et de ses environs, puisque chacun paie 0,5 % de sa facture pour participer à ces opérations de coopération internationale.

**Madame DJAMBAE**.- Attendez, Monsieur le Président.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- On vous donne la parole. Vous avez les moyens de vous exprimer. Après, permettez aux autres de s'exprimer. Ce n'est pas ainsi que l'on gère une assemblée. Si tout le monde reprend la parole pour continuer à invoquer des arguments... Vous avez eu la parole, je vous l'ai donnée. On a écouté Monsieur Giberti.

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI - Nouriati DJAMBAE

**48. PROX 045-14/05/19 CT – Modification unilatérale des contrats de délégation de service public pour l'exploitation de certains parkings métropolitains du centre-ville de Marseille portant sur la gratuité du stationnement à l'occasion du lancement de l'opération Marseille Provence Gastronomie 2019**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté à l'unanimité

**49. PROX 046-14/05/19 CT – Délégation de Service Public pour l'exploitation du parking Estienne d'Orves à Marseille – Approbation du choix du délégataire – Approbation du contrat de Délégation de Service Public et de ses annexes**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

**50. PROX 047-14/05/19 CT – Approbation du programme de l'opération de réparation de l'Ouvrage d'Art Saint-Pierre**

**Avis au Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté à l'unanimité

## **51. RETIRE**

**52. PROX 049-14/05/19 CT – Approbation du principe d’une Délégation de Service Public pour le renouvellement de l’exploitation du réseau de transport de la Direction de proximité Centre Nord-Ouest – réseau Bus de l’Etang et Libebus – et desservant les communes de Carry-le-Rouet, Sausset-les-Pins et Châteauneuf-les-Martigues**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté à l’unanimité

**53. PROX 050-14/05/19 CT – Approbation du Schéma d’Accessibilité Programmée des Transports des communes des Pennes-Mirabeau et Vitrolles réseau urbain – Bus de l’Etang**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté à l’unanimité

**54. PROX 051-14/05/19 CT – Attribution d’une subvention pour l’année 2019 à l’association RAMDAM pour la promotion du vélo, de la marche et des transports en commun**

**Information du Conseil de Territoire**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Il n’y a pas de vote.

Le Conseil prend acte

**55. PROX 052-14/05/19 CT – Attribution d’une subvention pour l’année 2019 au profit de l’association Collectif Vélos en Ville – CVV – Approbation d’une convention**

**Information du Conseil de Territoire**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Il n’y a pas de vote.

Le Conseil prend acte

**56. PROX 053-14/05/19 CT – Demandes de subvention relative au lancement d’une étude de préfiguration d’une Zone à Faibles Emissions dans la Métropole Aix-Marseille-Provence**

**Information du Conseil de Territoire**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Il n’y a pas de vote.

Le Conseil prend acte

## **VIE ECONOMIQUE**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Nous passons au rapport 57 à 76. Madame Michèle Emery.

**Madame EMERY**.- Monsieur le Président, mes chers collègues, la commission s'est tenue le jeudi 2 mai. 20 rapports étaient à l'ordre du jour, dont 1 pour information. Parmi les 19 rapports soumis pour avis de la commission, j'aimerais faire un focus sur les rapports 57 et 58, qui soulignent la volonté de notre politique d'attractivité du territoire, ainsi que de la Métropole. En effet, ces deux rapports traitent de la mise en place d'une aide à l'immobilier d'entreprise. Cette démarche a pour but de favoriser et développer l'emploi des entreprises en leur permettant de disposer de locaux adaptés à leur activité. Il s'agit aussi, à l'horizon 2030, de diversifier l'implantation des entreprises, afin d'occuper l'ensemble du territoire, tout en améliorant aussi la mobilité.

Pour ce qui est des autres rapports, ce sont essentiellement des subventions : des subventions dans le cadre d'accompagnement des entreprises comme par exemple l'incubateur Impulse à Château-Gombert, des subventions pour des manifestations sportives, avec notamment des associations qui œuvrent pour la préservation des océans (DELTA Festival, et PALANA), et des subventions pour des manifestations culturelles, comme le Printemps du livre à Cassis ou – clin d'œil à notre président – le Festival de la guitare à Carry-le-Rouet.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- International.

**Madame EMERY**.- International, j'oubliais de le dire.

Comme vous pouvez le constater, nous soutenons diverses thématiques, tout aussi utiles et intéressantes les unes que les autres. Je pense que c'est aussi la raison pour laquelle tous les rapports qui ont demandé un vote ont été adoptés avec un avis favorable à l'unanimité. Merci.

**Monsieur LE PRÉSIDENT**.- Y a-t-il des interventions sur les rapports 57 à 76 ?  
Non. Je mets aux voix.

### **57. VECO 001-14/05/19 CT – Approbation d'un dispositif métropolitain d'aide à l'investissement immobilier des entreprises et du règlement d'attribution y afférant**

**Avis du Conseil de Territoire**

**Le rapport est adopté**

**Se sont abstenus :**

René AMODRU - Loïc BARAT - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

**58. VECO 002-14/05/19 CT - Approbation de la Stratégie Métropolitaine de l'Immobilier de bureaux**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté

Ont voté contre :

René AMODRU - Loïc BARAT - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

**59. VECO 003-14/05/19 CT - Approbation de l'avenant n° 2 à la concession d'aménagement de la ZAC des Aiguilles à Ensuès-la-Redonne**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté à l'unanimité

**60. VECO 004-14/05/19 CT - Approbation de l'avenant n° 3 à la convention avec la SPL La Ciotat Shipyards relative au financement du Plan Stratégique à Long Terme sur le Domaine des Industries et Activités Maritimes de La Ciotat**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté à l'unanimité

**61. VECO 005-14/05/19 CT - Attribution d'une subvention à l'Association – Incubateur Interuniversitaire Impulse – et approbation d'une convention d'objectifs**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

**62. VECO 006-14/05/19 CT - Attribution d'une subvention à l'association Pôle Métropolitain pour l'Entrepreneuriat – PME – pour l'animation et la gestion du Carburateur – Approbation d'une convention**

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

**63. VECO 007-14/05/19 CT – Approbation du cadre d'intervention financière en faveur des formations labellisées Grande Ecole du Numérique – Label GEN**

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

**64 VECO 008-14/05/19 CT – Attribution d'une subvention à l'association Centre d'Information et de documentation sur le Bruit – CIDB – pour 2019 et approbation d'une convention**

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

**65. VECO 011-14/05/19 CT – Approbation de l'avenant n° 1 de la Délégation de Service Public pour la gestion et l'animation portuaire du port de la Pointe Rouge de Marseille – périmètre 3 consentie au Yachting Club de la Pointe Rouge**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

**66. VECO 012-14/05/19 CT – Approbation de l'avenant n° 1 de la Délégation de Service Public pour la gestion et l'animation portuaire du Vieux-Port de Marseille – périmètre 2 consentie à la Société Nautique de Marseille**

**Avis du Conseil de Territoire**

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Une abstention de Monsieur Pellicani

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI - Sophie CELTON - Karim GHENDOUF - Michel ILLAC - Patrick MAGRO - Martine MATTEI - André MOLINO - Christian PELLICANI - Marc POGGIALE - Georges ROSSO

**67. VECO 013-14/05/19 CT – Approbation de l'avenant n° 1 de prolongation de la Délégation de Service Public pour l'avitaillement consentie à la société Nouvelle Aire au sein du port de la Pointe Rouge situé à Marseille**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

**68. VECO 014-14/05/19 CT – Approbation de l'avenant n° 3 de prolongation de la Délégation de Service Public pour l'avitaillement et le carénage consentie à la société DG Services au sein du port de Carry-le-Rouet**

**Avis du Conseil de Territoire**

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Yves BEAUVAL - Jacques BESNAÏNOU - Sandrine D'ANGIO - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

**69. VECO 015-14/05/19 CT – Adhésion à l'Union des Ports de Plaisance Provence-Alpes-Côte d'Azur – UPACA – et versement de la cotisation pour l'année 2019.**

**Information du Conseil de Territoire**

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Il n'y a pas de vote.

Le Conseil prend acte

**70. VECO 016-14/05/19 CT – Attribution d'une subvention à l'association Le Club des Marseillaises**

Le rapport est adopté à l'unanimité

**71. VECO 017-14/05/19 CT – Attribution d’une subvention à l’association PALANA Environnement**

Le rapport est adopté à l’unanimité

**72. VECO 018-14/05/19 CT – Attribution d’une subvention à l’association – Défi de Monte Cristo**

Le rapport est adopté à l’unanimité

**73. VECO 019-14/05/19 CT – Attribution d’une subvention à l’association SOLEA pour l’organisation du festival Flamenco Azul**

Le rapport est adopté à l’unanimité

**74. VECO 020-14/05/19 CT – Attribution d’une subvention à l’association ARPOADOR pour l’organisation du festival international de guitare**

Le rapport est adopté à l’unanimité

**75. VECO 021-14/05/19 CT – Attribution d’une subvention à l’association DELTA Festival**

Le rapport est adopté à l’unanimité

**76. VECO 022-14/05/19 CT – Attribution d’une subvention à l’association Printemps du livre**

Le rapport est adopté à l’unanimité

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- C’est terminé. Je vous remercie.

30 secondes.

J’ai une mauvaise nouvelle à vous annoncer aujourd’hui : c’est la démission de notre collègue Carine Roger, qui va vous expliquer le pourquoi des choses. Pour des raisons professionnelles, la quatorzième vice-présidente chargée de l’eau et de l’assainissement nous quitte.

Je voudrais la remercier du travail qui a été accompli. Je regrette son départ, parce que c’est toujours regrettable de voir une charmante personne partir, si agréable à écouter, qui connaissait ses dossiers, qui était dévouée, qui allait dans beaucoup de réunions extérieures pour représenter le Territoire et la Métropole. On ne peut que regretter ce choix. C’est un choix personnel que tu vas nous expliquer certainement dans quelques instants. Merci du travail que tu as fait. C’est avec regret que nous te voyons pour la dernière fois ici. Nous aurons l’occasion de te revoir, je pense, à l’extérieur.

**Madame ROGER.**- Monsieur le Président, merci. Un peu d’émotion quand même, car c’est la fin d’un engagement politique et de mon engagement pour l’action publique.

C’est simplement un choix personnel, car j’ai une évolution professionnelle. Avocate de profession, je me suis associée. Je suis placée en situation d’être en conflit d’intérêts entre mon mandat d’élu et ma profession, de sorte que c’est conforme à mes engagements et à ma morale personnelle. Je n’ai pas envie d’être dans ce genre de situation. On n’est pas loin de la fin de nos mandats respectifs. J’aurai pu... Mais je n’ai pas envie d’avoir des difficultés avec l’Ordre des avocats ou avec le code électoral. C’est une option pour ma carrière professionnelle. J’en suis à mon deuxième mandat d’élu. J’estime et

je suis vraiment convaincue que deux mandats, cela suffit. Cela évite des personnes qui font des carrières professionnelles avec ces mandats. C'est avec regret évidemment.

*(Applaudissements.)*

**Madame ROGER.**- Un dernier petit mot pour remercier ceux qui m'ont permis d'entrer en politique, comme Claude Valette et Dominique Tian qui est là, et Jean-Claude Gaudin sur la liste duquel j'ai été, pour la mairie du 6e/8e. Un grand merci à Guy Tessier qui m'a donné l'opportunité de m'engager dans l'eau et l'assainissement et à toi qui as continué à me faire confiance. Et aux services, la DEA, avec Jean-Marc Mertz et Nathalie Perrin, qui font un travail remarquable, l'Agence de l'Eau qui est un partenaire précieux. C'est dommage que l'État leur sucre le budget car cela abondait pour le budget de l'eau et cela nous aidait beaucoup. Il y a eu beaucoup de travail accompli. Je donnerai quelques exemples : le bassin Ganay qui a permis la mise en conformité de tout le système d'assainissement de Marseille, avec une amélioration de la qualité de l'eau. Il y a eu beaucoup de critiques là-dessus, qui sont faites avec beaucoup d'erreurs, parce que ce sont surtout des pollutions externes qui engendrent des pollutions de notre eau, et notamment le problème de l'Huveaune.

La mise en exploitation de l'usine de Biogaz, qui est une grande avancée, sous votre mandature, Jean. Et après, la télé-relève, en matière d'eau. Tout le Territoire a été équipé en télé-relève pour les compteurs d'eau.

Au niveau métropolitain, un grand merci à Roland Giberti que je vais regretter. Nous avons beaucoup travaillé ensemble côte à côte. Au niveau Métropole, beaucoup de travail a été fait, notamment une structuration des services de l'eau avec des régies intercommunales. Un grand travail est fait par les présidents, qui ne sont pas là. Je ne vais pas les citer. C'est un travail remarquable, Monsieur le Président. Il y a eu beaucoup de réflexions sur un état des lieux des pratiques de tous les territoires, nécessaire avant de pouvoir harmoniser tout cela.

Bon travail, et bon courage pour la suite.

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Merci.

*(Applaudissements.)*

**Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Une dernière information : le 18 juin 2019, nous aurons un Conseil de Territoire, puisque le 20 juin, il y a le Conseil Métropolitain. C'est le dernier avant de partir en vacances.

Merci de votre présence. Merci du travail accompli.

La séance est levée à 15 heures 15.

**Le Président du Conseil de Territoire**

**Marseille Provence**

**Jean MONTAGNAC**